Personnes à contacter dans le cadre de la visite obligatoire des sites de LADOM

Marché public relatif aux prestations de nettoyage des locaux des unités territoriales d'outre-mer

Conformément à l'article 2.5 du Règlement de la consultation, la visite des sites est obligatoire pour tous les candidats.

Dans ce cadre, il convient de prendre contact avec les personnes ci-dessous afin de convenir d'un horaire de visite.
Pour rappel, l'attestation de visite jointe au Dossier de consultation des entreprises devra être signée par les agents de LADOM et transmise dans votre réponse.

- **Lot n° 1 : Guadeloupe** – Madame Béatrice MONCY – 06.90.35.78.90 ;
- **Lot n°2 : Saint-Martin** – Madame Béatrice MONCY – 06.90.35.78.90 ;
- **Lot n° 3 : Guyane** – Madame Tanisha CEDERBURG : 06.94.22.99.30 ;
- **Lot n°4 : La Réunion (Sainte-Clotilde)** – contact à venir ;
- **Lot n° 5 : Martinique** – Madame Lucienne DISPAGNE : 05.96.49.02.34 ;
- **Lot n° 6 : Mayotte (M'Gombani)** – Madame Safinati MOIRABOU : 06.39.69.07.71.